



## Retraite anticipé 3 enfants et + 15 ans ancienneté

Par **bri05**, le **28/06/2010** à **14:49**

Bonjour,

J'ai 3 enfants et plus de 15 ans d'ancienneté.

J'ai fait mes calculs et je voudrais partir en inactivité en 2015.

Pensez-vous que je puisse faire ma demande en inactivité (avant le 13/07/2010) pour un départ dans 5 ans ?

Je veux faire cette demande avec le 13 juillet 2010 pour pouvoir bénéficier du calcul actuel.

D'avance merci pour votre réponse